

AVIS ET COMMUNICATIONS

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

AVIS AUX IMPORTATEURS

**DE CERTAINS ALCOOLS GRAS ET LEURS COUPES
ORIGINAIRES D'INDE, D'INDONÉSIE ET DE MALAISIE**

Rectificatif au règlement (UE) n° 446/2011 de la Commission du 10 mai 2011 (JOUE L 158 du 16/06/2011) concernant le droit antidumping provisoire sur les importations de certains alcools gras et leurs coupes originaires d'Inde, d'Indonésie et de Malaisie.

Page 61, article 1^{er}, au paragraphe 2:

au lieu de:

«VVF Limited, Sion (East), Mumbai»,

lire:

«VVF Ltd., Taloja, Maharashtra».